

Référentiel de certification
Titre RNCP
BTMS Technicien Qualifié en Prothèse Dentaire

Niveau 5

Article L6113-1 créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 – art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Pour obtenir la certification RNCP, le candidat doit acquérir l'ensemble des blocs de compétences et les modalités d'évaluation qui leur sont inhérentes.

Blocs	Compétences
1. Préparer les dispositifs médicaux sur mesure (DMSM)	C1.1-C1.4
2. Organiser la production au sein du laboratoire	C2.1-C2.7
3. Fabriquer les dispositifs médicaux sur mesure (DMSM)	C3.1-C3.7
4. Assister le chef d'entreprise dans la gestion et le développement de l'activité du laboratoire	C4.1-C4.5

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°1 : Préparer les dispositifs médicaux sur mesure (DMSM)			
A1.1 Etude de la demande du prescripteur <ul style="list-style-type: none"> - Examen de la prescription - Analyse de l'empreinte - Etude de faisabilité technique et organisationnelle - Enregistrement numérique de l'étude de faisabilité - Production des documents nécessaires à la réalisation du DMSM - Organisation des étapes de production 	C1.1 Réaliser l'étude préalable à la réalisation du DMSM en interprétant la prescription et l'empreinte transmises par le praticien afin de définir la faisabilité technique et organisationnelle de la prestation.	ME.1.1 Mise en situation professionnelle (C1.1-C1.2, C1.4) A partir d'un cas donné (fichiers stl fournis ou fichiers stl obtenus à partir d'empreintes physiques), le candidat doit procéder à : <ul style="list-style-type: none"> - L'étude de faisabilité - L'analyse des modèles coulés ou des empreintes numériques - L'enregistrement de l'étude de faisabilité - La préparation des modèles - Le renseignement de la fiche de travail - L'importation des fichiers - La réalisation du transfert des modèles sur articulateur virtuel - La modélisation du DMSM - L'exportation des fichiers avant l'envoi en production 	C1.1 : <ul style="list-style-type: none"> - La fiche de prescription correspond à l'empreinte - Les anomalies sur l'empreinte sont détectées (bulles, limites visibles, espace nécessaire suffisant, couleur, matériaux, etc.) - Tous les éléments nécessaires à la fabrication du DMSM sont recensés et analysés - La qualité des fichiers numériques des modèles est conforme à la prescription et permettent la réalisation du DMSM
	C1.2 Enregistrer l'étude de faisabilité sur le logiciel informatique en produisant les fiches (bon de travail, fiches techniques) afférentes au projet dentaire afin de planifier et répartir les étapes de production.		C1.2 : <ul style="list-style-type: none"> - Les informations relatives à la fiche de prescription sont collectées et enregistrées dans la fiche de travail (date de livraison, nom de patient, nom du praticien, matériaux, type de conception, etc.) - Les fichiers des modèles sont correctement importés - La relation intermaxillaire est correctement enregistrée
A1.2 Conception du DMSM et préparation des supports <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un dessin technique du DMSM - Respect des spécificités anatomiques 	C1.3 Réaliser un dessin technique en proposant un tracé du DMSM, en tenant compte des spécificités anatomiques et des données techniques de la prescription, en mobilisant les techniques	<i>Réalisation individuelle</i>	C1.3 : <ul style="list-style-type: none"> - La conception est conforme au cas présenté - L'anatomie et la morphologie sont conformes aux critères attendus

<ul style="list-style-type: none"> - Validation de la proposition avec le prescripteur - Préparation des maîtres modèles et antagonistes - Sélection des matériaux adaptés - Modélisation du DMSM - Respect de la prescription - Exportation du fichier 	<p>traditionnelles et CAO afin de faire valider la proposition au prescripteur.</p>	<p>ME.1.2 Etude de cas (C1.3)</p> <p>A partir d'un cas donné, le candidat doit réaliser le dessin technique du DMSM proposé, en respectant les critères anatomiques, morphologiques et prothétiques.</p> <p><i>Production écrite individuelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La proposition prothétique respecte les règles fonctionnelles et esthétiques - Le dessin est réalisé proprement, avec une légende, et les effets sont réalistes
	<p>C1.4 Concevoir à partir d'un fichier numérisé les maîtres modèles et antagonistes en utilisant les matériels et logiciels adaptés afin de permettre la modélisation du DMSM.</p>		<p>C1.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fichier est importé dans le logiciel de modélisation - Les modèles sont correctement transférés en articulateur virtuel et le plan d'occlusion est respecté - La programmation de l'articulateur virtuel est réalisée - La zone de travail de l'imagerie 3D est correctement délimitée - Le projet prothétique est modélisé, conforme à la prescription et il répond aux différents critères fonctionnels et esthétiques attendus - Le fichier est correctement exporté en vue de permettre la production
<p>Pour obtenir la certification BTMS (niveau 5), le candidat doit acquérir les quatre blocs de compétences. Pour cela, il doit valider l'ensemble des modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc.</p>			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°2 : Organiser la production au sein du laboratoire			
A2.1 Préparation de la production des DMSM <ul style="list-style-type: none"> - Sélection des techniques de fabrication - Préparation du planning de production des DMSM - Prise en compte des coûts de revient - Respect des attendus du projet 	C2.1 Identifier les techniques adaptées pour la réalisation du DMSM en évaluant leur pertinence et leur rationalité afin de garantir une mise en œuvre optimale de la production du DMSM.	ME.2.1 Etude de cas (C2.1-C2.2) A partir d'un cas donné, le candidat doit réaliser : <ul style="list-style-type: none"> - Le protocole de fabrication en précisant la sélection des techniques - La planification des interventions - Le chiffrage du coût de revient <i>Production écrite individuelle</i>	C2.1 : <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques utilisées sont recensées et appropriées au regard de la fiche de prescription - Le protocole de fabrication est connu et respecté
	C2.2 Proposer une planification de la production des DMSM en tenant compte du schéma directeur et des coûts de revient afin de s'assurer de respecter les attendus du projet.		C2.2 : <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux à réaliser en fonction des contraintes organisationnelles et temporelles sont planifiés - Les calculs du coût de revient sont réalisés et justes - Le planning d'intervention détaillé par tâche et par collaborateur est cohérent avec les étapes de production - Le planning de travail est réaliste, optimisé et dans le respect du droit du travail
A2.2 Préparation des postes de travail dans le respect des règles de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - Identification et classification des risques professionnels - Participation à la rédaction du document unique - Prévention des situations à risque - Respect des règles de sécurité 	C2.3 Identifier les risques professionnels au sein du laboratoire en assistant le chef d'entreprise dans la rédaction du document unique afin de répertorier et d'anticiper les situations dangereuses.	ME.2.2 Soutenance orale (C2.3-2.7) A partir d'une situation fictive dans laquelle survient une problématique, le candidat doit analyser la difficulté rencontrée et proposer une résolution pour l'immédiat et des propositions	C2.3 : <ul style="list-style-type: none"> - Les situations à risques liées aux procédures de production sont analysées et identifiées - Les situations dangereuses sont identifiées - La hiérarchie est informée des risques repérés
	C2.4 Appliquer les consignes de travail et les règles de sécurité en veillant à leur transmission au sein du		C2.4 : <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures de prévention adaptées aux risques professionnels sont identifiées

<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des zones de production (disponibilité des équipements et outils) 	<p>laboratoire et en tenant compte des réglementations en vigueur afin de garantir la sécurité du personnel.</p>	<p>pour le moyen et long terme concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des risques professionnels - Les consignes de travail et les règles de sécurité - La préparation des zones techniques de production - La planification des achats et du stock - Le contrôle et le suivi des stocks 	<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes de sécurité sont transmises aux équipes (fiches de procédures, fiches de poste) - Les instructions concernant le respect des consignes de travail, de sécurité individuelle et collective sont claires, précises et formulées explicitement - Les mesures de prévention sont adaptées aux risques professionnels qui sont indiqués - Le matériel de sécurité et d'hygiène est à disposition des équipes - Les moyens d'intervention sont spécifiés
<p>A2.3 Gestion des achats et des stocks</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du stock disponible - Planification des besoins futurs - Commande et réapprovisionnement - Optimisation des stocks - Application de la réglementation - Contrôle des entrées et sorties - Référencement des fournisseurs - Vérification de la conformité et de la traçabilité des produits 	<p>C2.5 Contrôler les zones techniques de production en s'assurant de la disponibilité et de la maintenance des équipements et outils nécessaires à la fabrication des DMSM afin de maintenir un cadre sécuritaire et d'optimiser la productivité.</p>	<p><i>Présentation orale individuelle</i></p>	<p>C2.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La disponibilité des matériaux et des matériels nécessaires sur les zones techniques de production est présentée - Les opérations de maintenance des équipements de la zone de travail sont présentées
	<p>C2.6 Anticiper les besoins en matières premières en examinant le stock disponible et en déterminant avec les professionnels du laboratoire les prestations à venir afin de s'assurer d'un approvisionnement adapté.</p>		<p>C2.6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prévisions d'achat de fournitures sont présentées selon des critères objectifs - Les documents administratifs sont correctement complétés et transmis à la comptabilité
	<p>C2.7 Organiser la gestion des stocks en appliquant la réglementation en vigueur pour le rangement et le stockage des différents produits et matériels et en contrôlant les entrées et sorties ainsi que le référencement des fournisseurs afin de s'assurer de la</p>		<p>C2.7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents relatifs à la gestion des stocks sont renseignés - Les produits et matériels sont rangés selon la réglementation en vigueur - Les conditions de stockage des matières et des produits semi finis assurent des conditions d'hygiène maximale

	conformité des produits et de leur traçabilité.		<ul style="list-style-type: none"> - Le référencement des fournisseurs est effectué - Le suivi des commandes est effectif (délais, quantité, qualité) - Le volume des stocks est cohérent avec l'activité du laboratoire - Les lieux de stockage sont adaptés à chaque matériau (plâtres, revêtements, alliages) - Une fiche de traçabilité est mise en place - Le suivi des stocks est effectif et permet d'assurer la traçabilité des matériaux
<p>Pour obtenir la certification BTMS (niveau 5), le candidat doit acquérir les quatre blocs de compétences. Pour cela, il doit valider l'ensemble des modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc.</p>			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°3 : Fabriquer des dispositifs médicaux sur mesure (DMSM)			
A3.1 Réalisation de différents types de DMSM <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des paramètres du diagnostic prothétique - Respect de la chronologie des interventions techniques, des exigences matérielles et des temps de réalisation - Validation du protocole technique - Réalisation du schéma directeur - Fabrication d'une prothèse amovible complète (PAC) - Fabrication d'une prothèse amovible partielle à infrastructure métallique (PAPIM) - Sélection des dents artificielles, montage sur cire et transformation en résine - Fabrication d'une prothèse fixée 	C3.1 Proposer un schéma directeur en exploitant les différents paramètres du diagnostic prothétique et en tenant compte de la chronologie des interventions techniques, des matériaux et matériels nécessaires, des opérateurs et des temps de fabrication afin de faire valider le protocole technique à mettre en œuvre.	ME.3.1 Mise en situation professionnelle (C3.1-C3.7) A partir d'un cas donné et après avoir procédé au transfert sur articulateur des modèles, le candidat doit réaliser les pièces prothétiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Prothèse amovible complète <ul style="list-style-type: none"> o Respect du joint périphérique o Qualité de l'engrènement et de la reproduction des fonctions masticatoires o Qualité des finitions et du polissage 	C3.1 : <ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire technique employé pour la réalisation du schéma directeur est adapté - Les matériels et matériaux sélectionnés permettent la bonne réalisation des prothèses à réaliser - Les différentes étapes nécessaires à la fabrication sont clairement citées et justifiées - L'estimation des durées nécessaires à la réalisation est correctement évaluée - Les tâches à appliquer sont listées et associées aux étapes du processus technique - La chronologie des tâches à appliquer est logique
	C3.2 Fabriquer une prothèse amovible complète (PAC) en sélectionnant les fournitures (cire, résine, dents artificielles, etc.) adaptées par rapport à la prescription, en contrôlant la transformation cire/résine, en respectant les critères d'occlusion bilatéralement équilibrée et l'enregistrement muco-dynamique réalisé par le praticien afin de	<ul style="list-style-type: none"> - Prothèse amovible partielle à infrastructure métallique avec montage des dents en vue de permettre la finition résine des selles <ul style="list-style-type: none"> o Encombrement du DMSM par rapport au cas o Respect du décolletage et des critères esthétiques et fonctionnels 	C3.2 : <ul style="list-style-type: none"> - Les indices négatifs sont identifiés et déchargés - La base est calibrée et respecte le volume et les limites périphériques (joint périphérique et joint postérieur) - Le montage des dents artificielles respecte les critères fonctionnels et esthétiques adaptés au patient (respect des tracés de la table de montage personnalisée, de la courbe de Spee, de la courbe de Wilson)

	procéder au surfaçage et au polissage final.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Qualité de coulée et d'usinage ○ Qualité d'adaptation et de finition 	<ul style="list-style-type: none"> - Les extrados prothétiques respectent les critères anatomo-fonctionnels du patient - La mise en moufle est vérifiée - L'équilibration primaire répond aux critères de l'occlusion bilatéralement équilibrée - Le grattage et le polissage sont correctement réalisés
	<p>C3.3 Fabriquer une prothèse à infrastructure métallique (PAPIM) en identifiant la classe d'édentement, en définissant un axe d'insertion et des zones de rétention et en tenant compte de l'évaluation des forces auxquelles les dents résiduelles seront soumises par le DMSM (rotation, etc.), afin d'assurer un maintien fonctionnel dans le respect des critères esthétiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prothèse fixée <ul style="list-style-type: none"> ○ Respect de la morphologie ○ Respect des points de contact occlusaux et proximaux ○ Cohérence de la couleur de la stratification ○ Evaluation de l'état de surface <p>Il est évalué sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du schéma directeur - Qualité de la fabrication - Utilisation rationnelle des machines et des matériaux - Respect des règles d'hygiène et de sécurité - Cohérence entre le rendu final et l'attente client <p><i>Production écrite individuelle (schéma directeur) et épreuve de pratique individuelle</i></p>	<p>C3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tracé du châssis est cohérent par rapport à la classe d'édentement selon Kennedy (sur modèle physique ou numérique) - L'axe d'insertion déterminé est conforme par rapport à la denture résiduelle du patient - Les indices biologiques positifs et négatifs sont identifiés et respectés lors du tracé (décolletage) - Les zones de contre dépouille sont identifiées et compensées - Les zones de rétention optimales et équilibrées (au regard des forces d'occlusion) sont identifiées - Le rapport d'occlusion est contrôlé - Le tracé du crochet est réalisé en fonction de la triade de Housset - Les préformes sont correctement utilisées et bien positionnées conformément à la conception de la PAPIM - La coulée et l'ajustage sont conformes aux attentes - Le dégrossissage, la stabilité et la finition sont conformes
	<p>C3.4 Adjoindre des dents artificielles sur la PAPIM en réalisant une phase de montage sur cire afin de permettre la transformation en résine du DMSM.</p>		<p>C3.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le montage des dents artificielles répond aux critères fonctionnels et esthétiques de la denture du patient

		<p>ME.3.2 Etude de cas (C3.2-C3.3-C3.5)</p> <p>A partir d'un cas donné, le candidat doit répondre à une série de questions concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'occlusodontie - L'ostéologie et la myologie du crâne et de la face - Les matériaux - Les techniques de réalisation des différents types de DMSM, traditionnelles et numériques - Les attachements de précision 	<ul style="list-style-type: none"> - La clé d'enregistrement reproduit fidèlement la morphologie des zones enregistrées - Les dents sont fidèlement repositionnées dans la clé - La résine coulée est conforme à la prescription du fabricant - Les rapports d'occlusion sont contrôlés - Les liaisons métal/résine et dents/résine sont correctement réalisées - La qualité de dégrossissage, de finition et d'ajustage répondent aux attentes de la prescription
	<p>C3.5 Fabriquer une prothèse fixée en réalisant une prévisualisation du travail final en cire, en réalisant les armatures, en appliquant les techniques de stratification et en respectant les critères d'occlusion afin d'adapter la fonctionnalité et l'intégration esthétique du DMSM.</p>	<p><i>Production écrite individuelle</i></p> <p>ME.3.3 Dossier professionnel pratique (C3.1-C3.7)</p> <p>A partir d'un cas réel ou fictif, le candidat doit présenter et expliquer une réalisation d'un DMSM. Pour cela, il joint dans son dossier différentes photos, images et représentations visuelles.</p> <p>Il est évalué sur les éléments suivants :</p>	<p>C3.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modelages sont conformes la prescription et répondent aux différents critères fonctionnels et esthétiques attendus - Une clé d'enregistrement en silicone est réalisée - Les pièces de métallurgie sont modelées et façonnées en fonction de la clé d'enregistrement en silicone - Une prothèse fixée métallique/métallo-céramique est réalisée (avec un maximum de 4 éléments dont 2 minimum solidarisés et 2 minimum stratifiés) - Les critères d'occlusion sont vérifiés - La qualité métallurgique est assurée (coulée, polissage des parties métalliques ajustage, etc.) - Les critères bio-morphologiques sont respectés (embrasures, point de contact, morphologie, respect des limites cervicales, profil d'émergence)

		<ul style="list-style-type: none"> - Choix et justification des techniques et des matériaux mobilisés - Prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité - Qualité de la présentation et de son contenu 	<ul style="list-style-type: none"> - La couleur, le dégradé interne, la morphologie et les états de surface sont respectés - Le glaçage et les liaisons céramique/bandeau sont conformes - Il n'y a pas de fêlure ni d'inclusion dans la prothèse réalisée
A3.2 Contrôle de conformité et d'hygiène de la production des DMSM <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des vérifications à diverses étapes du processus de fabrication - Conformité des étapes de réalisation avec la prescription - Suivi de la qualité sanitaire des opérations - Respect des normes d'hygiène et de sécurité - Application des règles environnementales - Conformité des processus de production 	C3.6 Effectuer différents points de contrôle au cours du process de fabrication en s'assurant de la cohérence des étapes de réalisation avec la prescription afin d'apporter les corrections nécessaires à la finalisation optimale du DMSM.	<i>Production écrite individuelle suivie d'une présentation orale</i>	C3.6 : <ul style="list-style-type: none"> - Les différents points de contrôle à effectuer au cours du process de fabrication sont clairement identifiés et réalisés - Le produit final correspond bien aux attentes du client / ou respecte bien la prescription initiale
	C3.7 Contrôler la qualité sanitaire et organisationnelle des opérations en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales au sein du laboratoire afin de garantir la conformité des process de production.		C3.7 : <ul style="list-style-type: none"> - L'espace de travail est propre et ordonné - Les bonnes pratiques d'hygiène sont adoptées et permettent le maintien de la propreté - Le port des EPI est respecté - Les protocoles de sécurité sont respectés - Les matières premières et les équipements sont utilisés de manière rationnelle - Les procédures de gestion et séparation des déchets, et de recyclage des produits sont mises en œuvre
Pour obtenir la certification BTMS (niveau 5), le candidat doit acquérir les quatre blocs de compétences. Pour cela, il doit valider l'ensemble des modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc.			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°4 : Assister le chef d'entreprise dans la gestion et le développement de l'activité du laboratoire			
A4.1 Accompagnement des équipes dans leur activité professionnelle <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des nouveaux collaborateurs - Gestion des ressources disponibles pour soutenir les objectifs du laboratoire - Valorisation de la diversité culturelle - Intégration des personnes en situation de handicap - Développement des compétences des collaborateurs en fonction des évolutions du secteur et des besoins du laboratoire - Organisation efficace de la production du laboratoire - Suivi des dernières évolutions et avancées techniques et technologiques - Proposition des adaptations ou des innovations pour les processus et les équipements du laboratoire 	C4.1 Favoriser l'intégration et la fidélisation des collaborateurs dans une équipe pluridisciplinaire en coordonnant les ressources (techniques, humaines, financières, réglementaires et organisationnelles) et en tenant compte de la diversité (handicap, pluri-culturalité) afin d'atteindre les objectifs productifs et sociaux du laboratoire.	ME.4.1 Etude de cas (C4.1-C4.4) A partir d'un dossier ressources, d'un laboratoire fictif, comprenant des données sur l'organisation interne du laboratoire, et des données sectorielles, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la gestion et l'animation des équipes de production - Proposer des actions de diffusion et de partage concernant l'organisation interne du laboratoire - Identifier des dysfonctionnements techniques et technologiques, et proposer des actions correctives - Proposer des actions de communication externe <i>Production écrite individuelle</i>	C4.1 : <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositifs d'intégration des collaborateurs sont identifiés et analysés - Des actions de cohésion d'équipe sont présentées avec un plan d'action détaillé - Les axes d'amélioration de la relation intergroupes sont définis et développés - Les choix en termes de recrutement et d'intégration sont argumentés
	C4.2 Promouvoir la diffusion des pratiques internes au sein des équipes en s'assurant de l'actualisation régulière des compétences individuelles et collectives afin de préserver une efficacité optimale des processus de production et d'organisation au sein du laboratoire.		C4.2 : <ul style="list-style-type: none"> - Les actions de développement des compétences individuelles et collectives sont connues et présentées - La diffusion des pratiques internes permet une efficacité optimale des processus de gestion et d'organisation - Les actions de diffusion des pratiques internes respectent le formalisme attendu - Les dysfonctionnements/inefficacités de pratiques internes sont identifiés et décrits - Diverses actions d'amélioration des pratiques internes sont présentées - Les actions sont adaptées à la structure du laboratoire - Des actions d'amélioration des pratiques internes sont mises en place et diffusées à l'ensemble des équipes

	<p>C4.3 Organiser une veille technique et technologique en tenant compte de l'activité du laboratoire et en identifiant les dernières tendances afin de proposer des évolutions adaptées.</p>	<p>ME.4.2 Soutenance orale en anglais (C4.3 et C4.4)</p> <p>A partir d'un texte à caractère professionnel tiré au sort dans la presse spécialisée, le candidat doit présenter en anglais son métier, son entreprise ainsi que les matériels, matériaux et les techniques professionnelles mobilisés. Il doit également décrire des documents et actions à visées techniques ou commerciales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un chiffrage du coût de ces actions est effectué <p>C4.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La veille technique et technologique est correctement organisée au sein du laboratoire, en respectant les besoins et prérogatives de chaque collaborateur - Les choix d'adaptation de l'outil de production, des techniques ou des matériaux sont adaptés à la structure du laboratoire, et motivés en fonction des besoins individuels et collectifs - L'offre d'innovation technique et technologique est chiffrée, et son impact sur l'activité du laboratoire est simulé
<p>A4.2 Développement et promotion de l'activité du laboratoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'actions de communication à travers des canaux divers - Diffusion de messages cohérents et éthiques - Diffusion d'éléments promotionnels (photos des prestations, des descriptions détaillées des processus et des services offerts) - Renforcement de la crédibilité et l'attractivité des activités du laboratoire - Analyse des potentielles futures actions de développement - Prise en compte des ressources du laboratoire (techniques, humaines, commerciales, financières) 	<p>C4.4 Participer au développement du laboratoire en proposant des stratégies de communication commerciale variées (médias traditionnels, supports alternatifs, réseaux sociaux) afin de promouvoir une offre cohérente et éthique.</p>	<p><i>Soutenance orale individuelle</i></p>	<p>C4.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prestations sont adaptées à la demande client et au marché - L'impact de l'innovation et de la diversification sur l'image de marque du laboratoire est pris en compte et mesuré - Les propositions d'actions commerciales sont adaptées, chiffrées et argumentées auprès du chef d'entreprise - La pertinence, l'adéquation et l'efficacité des outils de commercialisation et de communication proposés sont argumentées - Les moyens nécessaires à la réalisation des prestations sont anticipés, organisés, planifiés et valorisés - Les objectifs à atteindre sont expliqués et mesurés - Les changements internes sont présentés aux partenaires du laboratoire - Des actions de communication externe sont détaillées en cohérence avec les choix internes du laboratoire

			<ul style="list-style-type: none"> - Le chiffrage du coût de ces actions est effectué - Une évaluation quantitative/qualitative des conséquences commerciales dues aux changements internes est présentée
	<p>C4.5 Evaluer l'impact des actions de développement sur l'activité du laboratoire en proposant des mesures d'évaluation adaptées et en respectant les ressources du laboratoire afin de valider la faisabilité du projet de développement.</p>	<p>ME.4.3 Dossier professionnel gestion (C4.2, C4.4-C4.5)</p> <p>A partir d'un cas réel ou fictif, le candidat doit présenter et argumenter un projet de modification d'un aspect de l'organisation actuelle (organisation générale, développement des compétences, communication interne, cohésion d'équipes, relations extérieures, organisation de la production), et présenter par des actions de communications externes, les impacts commerciaux et relationnels avec les partenaires extérieurs.</p> <p>Le projet comprend au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une description des dysfonctionnements/besoins en changements organisationnels internes - Une analyse structurée, documentée et argumentée des actions correctrices/d'amélioration 	<p>C4.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des indicateurs d'évaluation cohérents sont présentés - L'impact des actions de développement sur l'activité du laboratoire est argumenté - Une décision de faisabilité du projet est de développement est proposée et argumentée

		<ul style="list-style-type: none"> - Un plan et une mise en œuvre des actions de diffusion et de partage des nouvelles pratiques internes - Des actions mesurées (impact commercial/qualitatif) de communication externe en direction des partenaires du laboratoire, en lien avec la nouvelle organisation du laboratoire - Une mesure qualitative ou quantitative de l'impact du projet de développement sur l'activité du laboratoire <p><i>Production écrite individuelle suivie d'une présentation orale</i></p>	
<p>Pour obtenir la certification BTMS (niveau 5), le candidat doit acquérir les quatre blocs de compétences. Pour cela, il doit valider l'ensemble des modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc.</p>			

Chaque bloc peut être validé de manière autonome.

La certification totale est obtenue par tout candidat ayant validé l'ensemble des blocs de compétences (4 blocs).